Master Affaires publiques et gouvernance des territoires

Parcours

- Affaires publiques

Ce master s’adresse aux étudiants qui souhaitent devenir experts en action publique locale et en gouvernance territoriale, avec une formation qui associe théorie et expérience de terrain.

Présentation

Face aux évolutions de l’action publique locale et aux nouveaux enjeux territoriaux, les collectivités recherchent des étudiants capables de prendre du recul, de saisir les situations dans leur ensemble et de passer de l’analyse à l’action.

Proposé sur le campus de Reims, le master Affaires publiques et gouvernance des territoires prépare à la conception et au pilotage des politiques publiques locales, en associant apports théoriques et expériences de terrain.

Pluridisciplinaire et professionnalisant, le cursus croise économie territoriale, droit public, éthique, développement durable et analyse de l’action publique. Il ouvre notamment sur les métiers de la gouvernance territoriale, de la gestion de projets publics et du conseil.

Enjeux

Cette formation permet aux étudiants de :

- se spécialiser en action publique locale et en gouvernance territoriale ;
- analyser, concevoir et évaluer les politiques publiques locales dans leur cadre juridique, institutionnel et socio-économique ;
- acquérir la maîtrise des méthodes et outils professionnels de la gestion publique locale, du pilotage de projets et du conseil en politiques publiques ;

Organisme certificateur

Institut Catholique de Paris

Durée de la formation

4 semestres

Lieu(x) de la formation

- Reims

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac + 3

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Anglais
- Français

Renseignements

scolarite.etudiant-reims@icp.fr

03 10 00 87 50

Coût de la formation

de 5 457 € à 8 918 € par an (tarifs 2026-2027) en fonction de vos revenus.

- développer des compétences opérationnelles pour traduire une demande politique en projets sécurisés juridiquement et soutenables financièrement.

Pour répondre aux besoins concrets des collectivités et à la diversité des situations rencontrées sur le terrain, le master s'appuie sur une approche transversale et s'articule autour de **trois grands blocs complémentaires**, en croisant plusieurs disciplines enseignées à l'ICP :

- **Un module réglementaire et juridique**, qui permet d'acquérir une maîtrise rigoureuse du droit public applicable aux collectivités territoriales, de la rédaction des actes administratifs à la sécurisation des décisions, en passant par la capacité à défendre juridiquement une collectivité.
- **Un module économique, politique et de sciences sociales**, destiné à comprendre les trajectoires budgétaires, le montage financier des projets, la recherche de subventions, les logiques européennes de financement, les équilibres politiques locaux et les transformations contemporaines des territoires.
- **Un module de compétences professionnelles**, centré sur le savoir-agir. Il ne s' agit pas seulement d'apprendre des notions, mais de développer des capacités opérationnelles : construire un budget en lien avec des élus, analyser des données territoriales et en assurer la conformité au RGPD, piloter un projet, manager une équipe, négocier avec des partenaires publics et privés, *etc*.

Cette architecture garantit qu'une politique publique soit juridiquement sécurisée, financièrement soutenable et politiquement intelligible.

Spécificités

Pourquoi choisir le master Affaires publiques et gouvernance des territoires ?

Le master se distingue par son approche pratique et professionnalisante. Ce qui fait la spécificité de la formation :

- **Des projets concrets et simulations réalistes** : études de cas, simulations de conseils municipaux et ateliers de rédaction administrative.

- **Un ancrage territorial fort** : le master bénéficie de partenariats avec les acteurs publics et économiques du Grand Est, notamment à travers une convention de partenariat entre le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne et l'Institut Catholique de Paris. Ce partenariat permet aux étudiants de découvrir concrètement le fonctionnement de la justice administrative, notamment en assistant à des audiences, et de mieux appréhender les réalités professionnelles du monde du droit.

- **Un encadrement par des experts** : enseignants-chercheurs et professionnels de terrain (magistrats, cadres territoriaux, consultants) accompagnent les étudiants tout au long de leur parcours.

Le master propose également des dispositifs pratiques pour compléter la formation :

- **Stage long** : adossé à un mémoire et à un rapport de stage, il plonge l'étudiant dans la réalité quotidienne d'une organisation publique ou privée, favorisant une insertion professionnelle rapide et opérationnelle.

-

Module «Incubateur de politiques publiques locales» : sur deux ans, ce dispositif place les étudiants en immersion sur un cas réel confié par un professionnel. Ils construisent une politique publique répondant à un besoin précis d'un territoire : définition de l'objectif, identification des règles juridiques, élaboration d'un budget réaliste, recherche de financements et rédaction des actes nécessaires. Le projet est présenté devant un conseil simulé, adapté et défendu selon les contraintes politiques et financières.

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures pour l'année universitaire 2026-2027 sont closes.

Elles ouvriront à nouveau en février 2027 pour l'année universitaire 2027-2028. Les candidatures se feront directement sur la page du master, via le bouton « Postuler ».

Le master est sélectif, en M1 comme en M2 : l'admission se fait sur dossier et entretien.

Accessibilité à la VAE

Cette formation est accessible à la Validation des acquis personnels et d'expérience.
En savoir plus

Accessibilité à la VAPP

Cette formation est accessible à la Validation des acquis d'expériences.
En savoir plus

Débouchés

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Activités visées / compétences attestées

Le master Affaires publiques et gouvernance des territoires forme à la gestion des projets publics dans toutes leurs dimensions : juridique, financière et organisationnelle. Il donne aux étudiants les outils pour conduire des concertations, animer des dispositifs

participatifs et développer leurs compétences en management, communication institutionnelle et analyse stratégique. Ils apprennent également à intégrer l'éthique, la déontologie et l'usage responsable des nouvelles technologies dans l'action publique.

Programme

Master 1 – Fondamentaux juridiques et gouvernance territoriale

En première année, le master Affaires publiques et gouvernance des territoires de l'Institut Catholique de Paris permet d'acquérir les bases indispensables à la compréhension et à la mise en œuvre de l'action publique locale.

Semestre 1 : les enseignements portent sur le droit des collectivités territoriales, la décentralisation, les finances publiques locales, les marchés publics et le droit de l'urbanisme. Les étudiants analysent également l'action politique locale, la démocratie participative et les dynamiques économiques et environnementales des territoires.

Semestre 2 : l'approche se renforce avec le droit de l'action publique, la fonction publique territoriale, la coopération intercommunale et l'exécution des marchés publics. Les enjeux de développement durable, de sociologie des territoires, de patrimoine et de comparaison internationale des politiques publiques complètent la formation, aux côtés d'enseignements en communication institutionnelle et en analyse territoriale.

Master 2 – Expertise, stratégie et professionnalisation

La deuxième année approfondit les compétences juridiques et stratégiques et prépare à des fonctions d'encadrement dans les collectivités et institutions publiques.

Semestre 3 : les étudiants se spécialisent en services publics locaux, contentieux public, financement européen, domanialité et sécurité territoriale. Les cours abordent également les stratégies d'influence, les villes durables, l'innovation publique et le management des organisations.

Semestre 4 : consacré à l'immersion professionnelle, il comprend un stage long, la rédaction et la soutenance d'un rapport ainsi que la conduite d'un projet collectif.

Téléchargez la maquette pédagogique - 432 Ko, PDF">> Téléchargez la maquette pédagogique